



L'ÉCHO des hauts

LE MAGAZINE DU GPC
Châtel-St-Denis/Les Paccots



Groupement des propriétaires
de chalets et appartements



N°
59
2019



**Nous sommes proches
de vous et de chez vous.
Surtout en cas de pépin.**

Pascal Geinoz, conseiller en assurances et prévoyance
P 079 210 54 64, pascal.geinoz@mobilier.ch

Agence Châtel-St-Denis
Grand-Rue 41, 1618 Châtel-St-Denis
T 021 948 01 90
bulle@mobilier.ch
mobilier.ch

la Mobilière

160628D02GA



Ch. des Rochettes 2 • 1618 Châtel-St-Denis

• **Chauffages**
• **Sanitaires**
• **Ferblanterie**
• **Couverture - Etanchéité**
✚ **Maîtrise fédérale** ✚

Tél. 021 948 63 57
Fax 021 948 00 17

Hubert Etter et Fils S.A.

1628 Vuadens | www.hubert-etter.ch | 026 919 87 80



VOTRE SPÉCIALISTE EN :

- Entretien de canalisation
- Démolition à l'eau (3000 bars)
- Aspiration et refoulement
- Service de bennes
- WC mobiles



GARAGE J.-M. BERTHOUD SA

Agences DAF - TRUCKS - IVECO
Vente neuf ou occasion
Service diesel - Auto électricité



Dépannage véhicules
utilitaires 24 h. / 24 h.



Service officiel

Tél. 021 948 25 45
Natel 079 621 90 17
Fax 021 948 88 52

Rte de Palézieux 163a - 1618 Châtel-St-Denis

Philippe et Louis Vial sàrl

Ch. des Chaumettes 3
1623 Semsales



Maîtrise fédérale

Menuiserie - Ebénisterie
Création de meubles

Tél + Fax 026 918 52 67
E-mail menuiserie@philippe-et-louis-vial.ch
www.philippe-et-louis-vial.ch



SOMMAIRE

Information de votre rédactrice	5
81^e Assemblée générale	7-13
Fleur de pâte au pesto	14-15
L'abeille	17-19
Le monde féminin du football	20-26
Le billet du maître menuisier	29
Office du tourisme	31-33

UN GRAND MERCI

à nos fidèles annonceurs qui contribuent
à la pérennité de ce magazine.

Pensez à eux lors de vos achats,
travaux ou autres actions commerciales.

Garage de la Gare

Genoud et Fils SA
1617 Remaufens
Tél: 021 948 75 56
Fax: 021 948 07 43



Toujours là où il y a des chiffres.

Conseil
inclus

Souscrivez une hypothèque en ligne :
à tout moment et partout.

Chez Raiffeisen, vous pouvez désormais souscrire votre hypothèque en ligne. Vous bénéficiez, en ligne également, d'un conseil complet sur tous les aspects financiers.

raiffeisen.ch/hypothèque-en-ligne

RAIFFEISEN

LE GPC VOUS SOUHAITE
UN BEL ÉTÉ



deco fleurs

Colette Genoud

1618 Châtel-St-Denis

Tél: 021 948 01 10



2 COURTS DE TENNIS EN TERRE BATTUE

« 4 SAISONS »

dans un superbe cadre alpestre

Renseignements et réservations
à l'Office du Tourisme:

Tél. 021 948 84 56

www.lespaccots.ch



*Domaine
des Rueyres
Chardonne*

LA BOTTE DORÉE

Vins fins



Produit du Service
du Pays de Fribourg
Produit aux Alpes
Fribourgeoises

RESTAURANT LES ROSALYS

1619 Les Paccots

Tél 021 948 80 80 | Fax 021 948 73 36
www.lesrosalys.ch | lesrosalys@lesrosalys.ch

Cossy & Fils

Case postale 19
1803 CHARDONNE

Tél. 021 / 946 10 78

Fax 021 / 946 24 11



POLYGRAVIA
arts graphiques

Route de Pra de Plan 18 | 1618 Châtel-St-Denis
www.polygravia.ch | fribourg@polygravia.ch
Tél. +41 21 948 22 40

Nous prenons soin
de l'ensemble
de vos besoins
en impression

N'hésitez pas à nous contacter
pour tous renseignements !

GROUPEMENT DES PROPRIÉTAIRES DE CHALET

81^e

Assemblée
Générale

Samedi 4 mai 2019 | 17 h
Restaurant du Tivoli
Châtel-St-Denis

Comité:

Cendrine Chollet
Présidente

Bruno Mengual
Caissier

**Raymond
Gonthier**
Membre

Jacqueline Fluck
Membre

Joëlle Baudois
Membre
Secrétaire

Tractanda:

1. Ouverture de l'assemblée / Liste des présences
2. Nomination des scrutateurs
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 28 avril 2018 qui ne sera pas lu ; il a paru dans l'Echo-des-Hauts n° 58
4. Mutations : admissions / démissions / décès
5. Rapport de la Présidente
6. Rapport du Caissier
7. Rapport des vérificateurs et approbation des comptes 2018
8. Présentation de l'Assemblée citoyenne par M. Laurent Guinnard
9. Propositions individuelles : sont à remettre par écrit avant le 23 avril 2019.

Passé ce délai, elles ne pourront être traitées valablement lors de l'assemblée.
10. Divers

1. Ouverture de l'assemblée / Liste des présences

A 17.05 h, Mme la Présidente ouvre cette 81^e assemblée générale.
Elle remercie les 23 (19 + 4 du comité. J. Fluck excusée) personnes présentes d'avoir fait ce déplacement à Châtel-St-Denis et plus particulièrement Messieurs :

Laurent Guinnard, président de l'assemblée citoyenne, notre orateur du jour
Gabriele Della Marianna, conseiller communal, Châtel-St-Denis
Roland Pilloud, chef de la voirie de Châtel-St-Denis
Olivier Berthoud, Monte-Pente Corbetta

30 personnes se sont excusées / 35 procurations envoyées

2. Nomination des scrutateurs

Mme Valérie Mengual et M. Laurent Guinnard sont élus scrutateurs.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 28 avril 2018 qui ne sera pas lu ; il a paru dans l'Echo-des-Hauts n° 58

Aucune remarque. Il est accepté à l'unanimité.

4. Mutations : admissions / démissions / décès

La présidente lit la liste des démissions, suite à la vente de chalets :

- Mme Marcelle Pache
- M. Martial Hengel
- M. Edmond Lambercy
- M. Jean-François Schelling

5. Rapport de la Présidente

Mesdames, Messieurs,

Durant l'année 2018, le comité s'est réuni 5 fois comme d'habitude chez l'un ou l'autre de nos membres du comité.

Nous avons traité les affaires en cours, administration, relation et composition de notre magazine l'Echo des Hauts (ne paraît plus qu'une fois par année sur papier), participé à diverses manifestations, délégations, renseignements, documentations utiles, sans oublier la prospection de nouveaux membres.

Je tiens à adresser un vif remerciement à tous nos annonceurs, qui font vivre notre magazine. Nous vous demandons de bien vouloir favoriser les entreprises pour vos achats, transformations, etc.

Je relève également les excellentes relations que nous avons tout au long de l'année avec la commune, la société de développement, l'Office du Tourisme, le Monte-Pente Corbetta, les skilifts de Rathvel, la patinoire et la commission de la Chapelle de Notre-Dame des Neiges.

Traversée des Paccots : Concernant le projet pour la traversée des Paccots, le budget a été accepté, par la commune, à l'unanimité le 27 mars dernier et selon le contact que j'ai eu avec M. Pascal Genoud, une mise à l'enquête va être faite début 2020. Les travaux devraient commencer en automne 2020. Une information complète vous sera proposée à la prochaine assemblée.

Hôtel Corbetta : Selon renseignements transmis par M. Coquoz, ce sera un hôtel de 45 chambres dont 7 chambres pour les personnes à mobilité réduite. Les travaux reprendront début mai pour une année et demie.

Je remercie tout le comité pour son excellent travail accompli en 2018.

*La Présidente : Cendrine Chollet
Ce rapport est approuvé à l'unanimité.*

6. Rapport du Caissier

Mesdames, Messieurs et chers amis du comité,

J'ai l'honneur de vous présenter les comptes de notre groupement pour l'exercice comptable 2018 clôturé au 31.12.2018.

Les comptes ayant été mis à disposition à l'entrée de la salle, je ne les commente pas dans le détail et me limite à vous en donner les résultats globaux ainsi que quelques commentaires. Les finances du groupement pour l'année 2018 sont stables, mais plusieurs postes sont sous surveillance.

Frais généraux: Pour ce poste, nous avons réussi à le stabiliser pour la 12^e année consécutive. Pour cette année, nous devons enregistrer le meilleur résultat des 12 dernières années avec un poste de charge inférieur à CHF 4'300.— malgré l'augmentation déraisonnable des frais pour le compte postal qui sont passés de CHF 6.— à CHF 29.— par mois, + CHF 60.— pour la gestion annuelle compte! Ce résultat a été possible car il n'y a pas eu trop d'impondérables, ni d'accident de parcours ou le groupement se doit de se manifester.

Cotisations: Nous avons eu en 2018 une diminution de recettes, résultat normal vu la diminution des membres; une réflexion a déjà été entreprise par le comité en 2017 et 2018 et devra être approfondie en 2019 sur la suite à donner à cette évolution. A bon entendeur, le comité est à la recherche de toutes bonnes idées pour rendre plus attractive notre association auprès des propriétaires des Paccots – Attention: idée réalisable et financièrement acceptable!

Merci également de faire parvenir les changements d'adresse le plus rapidement possible, par courrier, mail ou le site internet, cela représente environ CHF 30.— de frais postaux inutiles. Et je profite de l'occasion, chers membres, pour vous féliciter de la rapidité des paiements des cotisations, ce qui est un casse-tête de moins pour le caissier.

Journal Echo des Hauts: En 2008, la perte était de CHF 663.—. Suite au travail des différents comités, nous avons, depuis 2009 réussi à maintenir la rentabilité du journal. Pour 2018, donc 10 ans après son sauvetage, le journal est à nouveau déficitaire de CHF 282.95. Certes, ce n'est pas une somme énorme mais elle montre l'évolution que ce type de support est de plus en plus difficile à financer. Comme annoncé lors de l'assemblée 2015, nous avons travaillé et mis en place le nouveau site internet du GPC et réussi à le rendre actif pour mi-2016. Je pense que ce nouveau média a du potentiel pour les futures annonces vu qu'il nous a souvent été reproché par les annonceurs de ne pas être dans la modernité. Reste à eux de nous prouver que nous avons eu raison de nous moderniser pour rester attractif! Constat après 2 ans d'exploitation que cela reste tout aussi difficile à financer que le journal. Nous nous apercevons que la rentabilité du journal et de son site internet reste aléatoire, ceci est dû à la perte de plusieurs annonceurs importants (restructuration budget Pub, passage au numérique...) malheureusement pas compensé par les nouveaux. Le comité espérait que notre site internet allait enrayer ce type de défection mais il faut se rendre à l'évidence

que ce n'est pas le cas. La stabilité financière du journal et du site internet vont rester un objectif prioritaire pour les années à venir mais cet objectif ne doit pas réduire la qualité rédactionnelle du journal. Je rends attentif l'assemblée que la fortune actuelle du groupement et le plus des cotisations peut sans autre compenser les manques de rentabilité du journal.

Compte postal: je fais part au comité qu'il faut boucler le compte postal qui nous coûte CHF 408.— annuel de frais de gestion !

Bénéfice: Le comptes Pertes et Profits affiche un total de recettes de CHF 4'308.75 en regard d'un total de dépenses de CHF 4'289.70 d'où un bénéfice de CHF 19.05. (CHF 9.05 en augmentation du capital et CHF 10.00 en augmentation au Fonds de prestations spéciales).

On peut se rendre compte qu'avec une bonne gestion des coûts, le comité a réussi à maintenir l'équilibre et à faire ce petit bénéfice malgré la diminution de la rentabilité du journal.

Fond de prestations spéciales: passe de CHF 8'990.— à CHF 9'000.—.

Bilan: Les sommes égales du Bilan sont de CHF 39'692.75, soit le montant identique à notre patrimoine total.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information et vous remercie, chers membres et amis du comité, de votre attention.

Le caissier: Bruno Mengual

7. Rapport des vérificateurs et approbation des comptes 2018

La parole est donnée à M. Berthoud:

En vertu du mandat que vous nous avez conféré, nous avons procédé à la vérification des comptes de notre groupement pour l'exercice comptable 2018. Notre contrôle, basé sur le principe des sondages et par certains pointages de détail, nous paraît suffisant pour vous assurer que:

- Les comptes sont tenus avec exactitude, soin et précisions
- Le compte Pertes et Profits, qui est le compte d'exploitation courant du groupement, concorde avec la comptabilité
- Les postes figurant au Bilan sont conformes aux états de situations postaux et bancaires établis au 31.12.2018.

L'état du résultat et de la fortune, pour lesquels M. le Caissier vient de vous donner quelques informations complémentaires, répond aux règles établies par le Code des Obligations et les statuts. Le comité du Groupement est seul responsable de la gestion financière de celui-ci.

En conclusion, nous vous proposons :

1. D'accepter les comptes 2018 tels que présentés
2. De donner décharge au caissier de son mandat
3. De donner décharge au comité de sa gestion
4. De prendre acte du présent rapport

Les vérificateurs : Norbert Berthoud / Maurice Ottiger

Au vote, les comptes 2018 sont acceptés à l'unanimité.

8. Présentation de l'assemblée citoyenne par M. Laurent Guinnard

Mme la Présidente passe la parole à notre invité, M. Laurent Guinnard qui se présente :

Habite aux Paccots depuis 12 ans, 4 enfants, 43 ans. A travaillé comme ingénieur informatique pendant 12-13 ans. Travaille maintenant dans la rénovation des bâtiments. A remarqué que des personnes se plaignaient de toutes sortes de choses (solitude, problèmes transport scolaire, etc), d'où la création de cette association. Forte aujourd'hui de 88 membres, l'assemblée réunit principalement des personnes des Paccots. Cette assemblée a organisé jusqu'à ce jour :

- Boîte à livres (cabine téléphonique des Paccots) env. 120 livres à disposition
- Après-midi senior – 1^{er} et 3^e mardi du mois - réunit une vingtaine de personnes au café des Paccots
- Marché « coffre ouvert » : devant l'Hermitage : petite brocante – 20 exposants
Le 15 juin – 20 juillet – 17 août – 21 septembre 2019-05-09

Monsieur Guinnard se dit également prêt à recevoir les idées de toutes personnes intéressées à rejoindre ce groupement qui s'autogère avec leurs cotisations.

Mme la Présidente remercie M. Guinnard de sa présentation

9. Propositions individuelles

Pas de propositions.

10. Divers

M. Gabriele Della Marianna : représentant le conseil communal – remercie de l'invitation – est satisfait de voir ce qui se fait. En 1989, date de son arrivée, peu de monde habitait aux Paccots et aujourd'hui c'est différent. La commune a à cœur de réaliser la traversée des Paccots et la route vers la patinoire. Il se tient à disposition de tout un chacun et souhaite tout de bon à l'association.

M. Roland Pilloud, chef de la voirie : beaucoup de neige à fin janvier – mais ça s'est bien passé en général. Concernant les crottes de chien, la commune n'arrive pas à « corriger » les propriétaires des chiens. A Châtel, la commune en vient à ne plus mettre de fleurs à certaines places, vu que les chiens y vont ! Les sacs poubelles doivent être amenés au bon endroit. Un molok à l'entrée du quartier des Mayens. Quand c'est plein, il ne faut plus déposer... c'est amendable ! il faut aller aux Chaussins. Faire passer le message.

Les moloks sont vidés le jeudi matin. Souvent, le lundi matin une tournée supplémentaire pour remplir le camion. Les poubelles sont vidées le mardi et le vendredi aux Paccots et tous les jours à Châtel. Avec la neige qui arrive en ce moment même, on espère qu'il n'y aura pas trop d'ennuis sur les routes

Question : le banc supprimé sur la route des Joncs ? M. Pilloud promet que ce banc est sur la liste des choses à faire. Ce banc sera amovible pour pouvoir l'enlever l'hiver. Problème de glace devant un chalet – à voir avec M. Pilloud.

Il est remercié par Mme la présidente.

Question : boîtes aux lettres – accident ? La commune attend que la poste refasse les boîtes aux lettres

Mettre une indication de vitesse sur la route des Joncs ? Il y a un panneau « 50 » Un radar avait été posé pour indiquer la vitesse...

Suggestion : le comité devrait réfléchir pour trouver une synergie entre l'Assemblée citoyenne et le Groupement des Propriétaires de chalet.

Cette question fera l'objet d'un prochain comité. M. Guinnard a d'ailleurs déjà participé à un de nos comités en 2018.

A 17h45, l'assemblée est levée. Mme la Présidente remercie ses collègues et toutes les personnes présentes. Elle rappelle que l'apéritif est offert et souhaite un bon appétit à ceux qui continuent cette soirée avec le repas préparé par l'équipe du Tivoli.

La Secrétaire : Joëlle Baudois

FLEUR DE PÂTE LEVÉE AU PESTO

Mettez du printemps dans votre cuisine avec cette fleur de pâte délicatement parfumée de pestos faits maison. On aime beaucoup, passionnément, à la folie!

INGRÉDIENTS

Pâte :

- 600 g de farine fleur
- 2 cc de sel
- 3 dl d'eau tiède
- 1 cube de levure fraîche d'env. 40 g
- 1 pincée de sucre
- 0,5 dl d'huile d'olive
- 1 œuf

Duo de pestos tomate et basilic:

- 40 g de pignons
- 2 gousses d'ail
- 60 g de parmesan râpé
- 1 dl d'huile d'olive
- 50 g de tomates séchées
- 1½ bouquet de basilic
- poivre noir



PRÉPARATION

1. Confectionner la pâte

Réunir la farine et le sel dans une jatte puis disposer en fontaine. Verser l'eau au centre, ajouter la levure en miettes ainsi que le sucre et l'huile d'olive puis pétrir le tout en une pâte souple. Laisser doubler de volume env. 1 h à couvert.

2. Dorer les pignons

Griller les pignons puis les répartir avec l'ail, le parmesan et l'huile d'olive dans deux récipients à bords hauts. Ajouter les tomates dans l'un, le basilic dans l'autre.

3. Réduire les pestos en purée

Réduire séparément les deux préparations en purée à l'aide d'un mixeur-plongeur. Poivrer selon les goûts. Préchauffer le four à 180 °C. Chemiser une plaque de papier sulfurisé.

4. Abaisser la pâte

Diviser la pâte en 3 parts égales et les abaisser en disques d'env. 2 mm d'épaisseur. Poser une abaisse sur la plaque et étaler le pesto à la tomate. Recouvrir d'une deuxième abaisse, la badigeonner de pesto au basilic puis disposer la dernière abaisse sur le dessus.

5. Entailler la pâte

Placer un verre au centre des disques superposés. Inciser la pâte en rayons en partant du bord du verre: couper les pâtes d'abord en quatre puis diviser chaque quart en quatre de façon à obtenir 16 parts au total.

6. Former la fleur

Tourner les morceaux de pâte par deux vers l'extérieur et réunir leurs extrémités. Répéter l'opération jusqu'à ce que la fleur soit complètement formée. Battre l'œuf et badigeonner la pâte. Faire dorer env. 25 min au milieu du four.

Temps de préparation

Préparation env. 30 min

+ repos de la pâte (en fonction de la température) env. 1 h

+ cuisson au four env. 25 min

PUBLICiTYSHOP.ch

l'Atelier de Publicité & Décoration

- Maçonnerie
- Terrassement
- Béton armé

- Carrelage
- Génie civil
- Bâtiment

- Démolition
- Isolation périphérique
- Constructions à forfait

- Constructions clés en main
- Projet + étude



ISO.CH00/0064

COQUOZ



CONSTRUCTIONS SA
Entreprise générale



Succursale Vaud :
1610 CHÂTILLENS

Tél. 021 947 49 78 - Fax 021 947 50 16 - Route de l'Industrie 6 / CP 97 - **1615 BOSSONNENS**
www.coquoz-constructions.ch - E-mail: coquoz@coquoz-constructions.ch



A. ROSSELET SA

CHAUFFAGE, SANITAIRE, VENTILATION

Route des Artisans 50
Case postale 91
1618 Châtel-St-Denis

tél. : 021 948 76 05
fax : 021 948 86 60
e-mail : info@rosselet-sa.ch



1618 Châtel-St-Denis
1610 Oron-La-Ville
www.gillesartisan.ch



L'ABEILLE

Les abeilles (*Anthophila*) forment un clade d'insectes hyménoptères de la superfamille des Apoïdes. Au moins 20 000 espèces d'abeilles sont répertoriées sur la planète¹ dont environ 2 000 en Europe et près de 1 000 en France. En Europe, l'espèce la plus connue est *Apis mellifera* qui, comme la plupart des abeilles à miel, appartient au genre *Apis*. Cependant, la majorité des abeilles ne produisent pas de miel, elles se nourrissent du nectar des fleurs. Une abeille d'hiver peut vivre jusqu'à 10 mois, tandis qu'une abeille d'été peut vivre jusqu'à 1 mois.

Les abeilles peuvent être classées selon leur mode de vie : abeilles domestiques, sauvages, solitaires ou bien sociales, etc. Elles sont nettement distinctes des guêpes par leur morphologie et leur comportement, notamment leur alimentation. Les bourdons en revanche sont un groupe particulier d'abeilles.

Le mot abeille est attesté en français pour la première fois au XIV^e siècle.

D'abord mentionné sous les formes *abueille*, *abele*, *aboille* ou encore *abeulle*, ce mot est un emprunt à l'occitan *abelha* [a'βeyo], lui-même issu du latin *āpīcŭla* « petite abeille », diminutif d'*apis* « abeille ». Cette forme est aussi attesté dans de nombreuses autres langues : l'arpitan *avelye*, le portugais *abelha*, le catalan *abella*, le castillan *abeja*, etc.

Il remplace un ancien terme d'oïl *ef*, puis *é* (pluriel *es*) issu directement du latin *apis* ; le terme de *mouche-ep* est aussi trouvé et *eps* employé par Montaigne. Au début du XIX^e siècle l'Atlas linguistique de la France repère l'abeille encore sous le nom « *é* » dans quelques localités

Abeille indenne



Abeille maçonne



Abeille européenne



du nord, puis comme « mouche à miel » dans les deux tiers nord du domaine d'oïl (Bretagne « mouche à miël », Normandie « mouque à mié », Ile-de-France, Picardie, Wallonie, Lorraine « mouche é mi », Bourgogne), « mouchette » dans la frange est (Lorraine orientale « mouchette, mohhâte », Franche-Comté du nord « môtchotte »), « abeille » dans le sud-ouest (Poitou, Saintonge « aboeille »), et « avette » dans le val inférieur de la Loire. D'ailleurs, dans sa première édition de 1694, le *Dictionnaire de l'Académie française* définit l'abeille comme étant une « mouche à miel, sauvage ou domestique ». La définition du mot *abeille* dans les dictionnaires évolue peu avec le temps. Il faut attendre le XIX^e siècle avec la 6^e édition (1832-1835) de ce dictionnaire pour voir apparaître des précisions sur cette sorte de mouche : « Insecte ailé [...] qui produit la cire et le miel » et le XX^e siècle avec la 8^e édition de 1932-1935 pour qu'elle soit classée parmi les hyménoptères tout en précisant également qu'elle « vit en essaim ». Cette définition est très proche de celle donnée par le *Trésor de la Langue Française* (1971-1994), ce qui réduit progressivement l'usage du mot aux seules abeilles à la fois sociales et productrices de miel.

Pourtant, parmi les insectes appelés « abeille » en français, il existe en réalité des espèces solitaires et d'autres qui ne produisent que peu ou pas du tout de miel. Cette différence va être intégrée à la 9^e édition du *Dictionnaire de l'Académie française* qui, tout en réduisant la définition de l'abeille à la « famille des Apidés », explique qu'elle vit en société et produit du miel.

Les abeilles sociales forment des colonies, groupes d'abeilles vivant en société. La colonie est composée de trois castes :

- La reine, l'unique femelle fertile du groupe, mère de toute la colonie. À sa naissance, elle élimine les quelques œufs contenant d'autres reines. Elle effectue un vol nuptial au cours duquel sa spermathèque est remplie pour toute sa vie. Elle émet les phéromones de reine assurant la cohésion du groupe et passe sa vie à pondre. La reine ne sort plus de la ruche jusqu'à ce que se produise un essaimage. Son espérance de vie est d'environ trois à quatre ans.
- Une majorité d'ouvrières, femelles non fertiles qui assurent l'entretien et le ravitaillement du nid, ainsi que les soins au couvain (sorte de maternité où se développent les futures abeilles). Elles assurent successivement toutes ces tâches au cours d'une vie durant de quelques semaines à quelques mois. Au départ, les œufs pondus fécondés sont tous les mêmes, c'est la nourriture donnée par les nourrices à la larve avant operculation de la cellule de gestation qui détermine si ce sera une reine ou une ouvrière qui naîtra.

- Des mâles (ou faux-bourçons) dont le seul rôle connu est la fécondation des futures reines. Ils meurent après l'accouplement. Le mâle (ou faux-bourçon) vient au monde par un mode de reproduction appelé parthénogenèse gamophasique. Il naît donc d'un œuf pondu, non fécondé par la spermathèque de la reine pondreuse. Cette découverte est due à l'abbé Dzierzon qui démontra, en 1845, que la reine donne naissance à des mâles par parthénogenèse. Il existe une autre source de mâles. L'absence (mort de la reine) de phéromones royales déclenche chez les abeilles nourrices un réflexe d'élevage de nouvelles reines. Si cet élevage de nouvelles reines échoue, l'absence de la phéromone royale qui inhibait le développement des ovaires des ouvrières n'existe plus, alors certaines abeilles ouvrières vont développer leurs ovaires et se mettre à pondre. Comme elles n'ont pas été fécondées, elles ne vont donner naissance qu'à des mâles.

On dit que la ruche est bourdonneuse, la colonie est condamnée. Les abeilles pondreuses vont émettre la même phéromone que la reine, l'acide 9-céto-décénoïque.

Une colonie peut perdurer pendant plusieurs années si elle survit à la saison froide.

Un essaim d'abeilles est un rassemblement en nombre important d'abeilles de la même famille. Quand une vieille reine quitte le nid avec une fraction de sa population (environ la moitié) pour former une nouvelle colonie, laissant la place à une jeune reine, on parle d'essaimage. Les abeilles évitent ainsi d'engendrer un super-organisme étouffant.



LE MONDE DU FOOTBALL FÉMININ

Quelles différences économiques il y a entre le foot féminin et masculin :

• Au niveau du salaire des joueurs et joueuses

Pour commencer, j'ai comparé plusieurs salaires entre des joueurs professionnels et des joueuses professionnelles. Pour les hommes, j'ai choisi quatre catégories à comparer allant du joueur très connu au joueur connu nationalement. Chez les femmes, j'ai décidé de prendre les quatre joueuses les mieux payées, car les salaires sont déjà beaucoup plus bas que ceux des hommes.

Voici les résultats de mes recherches sous forme de tableau : (Salaires en euros)

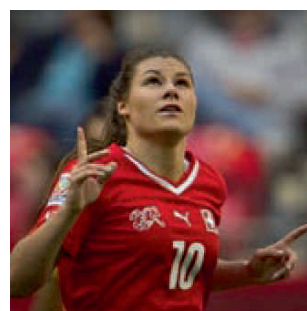
Hommes			Femmes		
Joueur	Salaire/ mois	Salaire/ année	Joueur	Salaire/ mois	Salaire/ année
Cristiano Ronaldo	7'833'333	94'000'000	Marta Vieira Da Silva	35'750	429'000
Paulo Dybala	583'333	7'000'000	Alex Morgan	30'000	360'000
Stephan Lichtsteiner	233'333	2'800'000	Abby Wambach	21'166	254'000
Steven Zuber	70'833	850'000	Lieke Martens	16'666	200'000

Ce tableau donne déjà une bonne idée des différences de salaire existant entre homme et femme. On s'aperçoit qu'il existe une différence énorme, car la joueuse touchant le plus gros salaire gagne un peu plus de la moitié qu'un joueur pas très connu.

A ce propos, monsieur Walter Späni (responsable technique d'Yverdon féminin et Team Vaud féminin), m'a expliqué que les femmes n'étaient pas assez médiatisées, ce qui jouait un rôle dans le fait qu'elles n'ont pas un salaire aussi élevé que celui des hommes. Voici ce qu'il m'a dit en interview : « Le jour où les filles auront aussi droit régulièrement à la TV aux journaux, etc. et que les matchs attireront autant de monde que les hommes, les salaires seront vraisemblablement proches. »

• Au niveau de l'argent investi par les clubs

En ce qui concerne quelle somme d'argent les clubs investissent dans une équipe suivant si elle est féminine ou masculine, j'ai posé la question à Monsieur Walter Späni. Il m'a répondu qu'un club quelque peu plus important que celui d'Yverdon dépense 8 fois plus pour une équipe masculine que féminine. Il n'avait en revanche pas de renseignement pour les plus petits clubs.



Comment les femmes ont réussi à s'intégrer dans un monde plutôt masculin ?

Afin de creuser le sujet, j'ai lu le livre : « Histoire du football féminin au XX^e siècle ». Une phrase se trouvant dans ce livre m'a marqué, phrase qui est de P. de Coubertin, dans « Le Sport Suisse en 1928 », il dit : « S'il y a des femmes qui veulent jouer au football ou boxer, libre à elles, pourvu que cela se passe sans spectateur, car les spectateurs qui se groupent autour de telles compétitions n'y viennent point pour voir du sport ». Cette phrase doit sûrement refléter la vision des hommes sur le football féminin. Si je fais la comparaison avec mon quotidien en tant que coach, je dois admettre qu'avant de me lancer dans le football j'avais peur de voir une femme plus qu'une joueuse, mais je me suis vite rendu compte que j'y voyais vraiment plus des joueuses. Question que j'ai également posée à monsieur Späni et à laquelle il m'a répondu qu'il n'a pas fait la différence mais qu'il fallait faire attention au vocabulaire et aux manières de dire les choses aux filles (se que je remarque également avec mes joueuses). Et qu'elles nous voyaient davantage comme un entraîneur. Néanmoins, il est naturel que des attirances se créent ; une joueuse de l'équipe que je coach m'a dit que dans la plupart des équipes amatrices, l'entraîneur est en couple avec une joueuse.



Equipe du Nord en 1895

Afin de creuser ma réflexion, j'ai cherché quand le foot féminin a réellement commencé : le football commence en 1840 avec les hommes. D'après l'ouvrage « FIFA Museum 1000 ans de football », il y aurait eu un match en 1881 entre l'Ecosse et l'Angleterre à Edinburgh, en Ecosse. Ceux-ci ont été suivis d'autres matchs qui se faisaient beaucoup critiqués par la presse mais qui ramenaient entre 4000 et 5000 spectateurs. En 1895, un match s'est fait à Londres qui opposait l'équipe du nord contre l'équipe du sud de la ville et le match a tout de même attiré huit mille spectateurs. Il se termina par un 7-1 pour l'équipe du Nord. Le football féminin commence à plaire à d'autres nations européennes comme en France en 1910 et à la Russie, en 1911 quand la ville de Pouchkino affronte le village de Petrovsko – Razoumovskoe. En 1918, en Italie et en Allemagne commence à émerger des équipes féminines. Les Pays Bas commencent avec une équipe à Rotterdam en 1921.

En 1912, un club omnisport féminin (« Fémina Sport ») se crée à Paris. Il organise le premier match de football féminin français le 30 septembre 1917. Ensuite, en 1920, un match opposant la France et l'Angleterre a lieu au stade de Pershing (Paris). 12'000 spectateurs sont présents. Le 29 avril de cette année, au Deepdale Stadium (Preston), les Dick-Kerr's Ladies de Preston reçoivent une équipe des meilleures joueuses françaises. Preston gagne 2-0 devant 25'000 spectateurs. Après une revanche en France en octobre, un autre match entre elles en décembre, au Goodison Park (Liverpool), attire 53'000 spectateurs.

Le 5 décembre 1921, la Football Association interdit les femmes sur leur terrain. En réaction à cela, se crée une fondation féminine 5 jours plus tard. Une autre fondation est créée également en France. En 1925, le journaliste français Henri Desgrange est radical dans « l'Auto », en publiant ces lignes : « Que les jeunes filles fassent du sport entre elles, dans un terrain rigoureusement clos, inaccessible au public : oui d'accord. Mais qu'elles se donnent en spectacle, à certains jours de fêtes, ou sera convié le public, qu'elles osent même courir après un ballon dans une prairie qui n'est pas entourée de murs épais, voilà qui est intolérable. » En 1926, une joueuse décède sur le terrain, ce qui renforce l'interdiction. En 1941, le Régime de Vichy, par des références médicales, juge le football nocif pour les femmes. C'est en 1969 que les fédérations anglaise, française et allemande reconnaissent le football féminin. Cette année-là, la première coupe d'Europe a lieu, mais vu que l'UEFA et la FIFA ne reconnaissent pas le football féminin, la compétition ne sera pas officielle. Une coupe du monde se réalise en 1970, qui n'est toujours pas officiel. On compte 2'170 licenciées en France pour la saison 1970-71 et la saison d'après on en compte 4'900.



Equipe du Nord en 1895

En Europe, ce sont les nations qui encadrent ce mouvement, mais aux Etats-Unis ce sont les sports scolaires et les universités qui font évoluer le football féminin. Le 23 juin 1972, une adoption du Title IX* permet de financer le sport féminin. Le football féminin n'a pas hésité à en profiter. Ayant déjà une base bien plus élevée de pratiquantes, les américaines excellent dans ce domaine avec déjà trois coupes du monde (1991, 1999 et 2015), quatre médailles d'or et une d'argent lors des tournois olympiques.

* "Titre IX est le nom usuel de l'amendement Title IX of the Education Amendments of 1972 voté en 1972 aux États-Unis qui interdit toute discrimination sur la base du sexe dans les programmes d'éducation.

L'Europe et l'Amérique du Sud ne restent pas inactives et décident de mettre au point les mêmes schémas que les hommes. Les fédérations proposent des compétitions nationales faisant augmenter leur niveau à chaque coupe. Des équipes sortent du lot comme la Norvège, championne du monde en 1995 et deux fois d'Europe (1987 et 1993), ou l'Allemagne championne du monde deux fois (2003 et 2007) qui domine clairement le championnat Européen avec 8 victoires. Le Brésil se fait remarquer en gagnant presque toutes les coupes de la "Copa América" donc 7, une leur ayant manqué en finale contre l'Argentine en 2006. Et en coupe du monde une 3^e place en 1999 et finaliste en 2007. En Asie, la Chine se place 4^e en 1995 et réussit à être finaliste en 1999 et huit fois championne d'Asie. Les Japonaises créent de fortes sensations ces dernières années en gagnant la coupe du monde 2011 et en étant vice-championnes en 2015. Depuis juillet 2003, la Fifa publie 4 fois par an un classement national. Le football féminin a vraiment fait le pas à l'intérieur de ce sport très masculin et évolue chaque année. En 2018, la première femme reçoit un ballon d'or, et je pense qu'il s'agit d'un grand pas vers l'avant. On retrouve également maintenant les équipes nationales sur les jeux vidéo.

J'ai fait deux sondages sur le foot (voir « Annexes ») grâce auxquels j'ai pu remarquer que le foot féminin est bien vu par la population d'aujourd'hui. Ce qui ne m'étonne pas du tout car le monde est beaucoup plus ouvert sur l'égalité femme-homme.

A présent le foot féminin se rapproche de plus en plus du foot masculin. Il manque juste un peu plus de médiatisation auprès des femmes.

*Luka Modric
(Ballon d'or),
Ada Hegerberg
(Ballon d'or),
Kilian Mbappe
(Trophée Kopa)*



Equipe nationale féminine de Suisse

Je vais maintenant vous présenter l'équipe nationale suisse féminine de foot. Nous allons passer en revue les résultats de l'équipe en coupe du monde et au championnat d'Europe. Ensuite, je vous ferai part de la composition d'équipe.

Leurs trois premiers matchs de l'équipe Suisse se sont déroulés contre la France. Le premier le 7 mai 1972 se finit par un nul (2-2). Le 24 septembre 1972 les Suissesses battent les Françaises 5-2 et pour le troisième match le 31 mai 1973 elles gagnent 5-3.

Résultats de l'équipe en coupe du monde et au championnat d'Europe

• Mondial

L'équipe féminine de football Suisse n'a participé qu'à une seule coupe du monde : celle au Canada en 2015. Elles commencent par une défaite de 1-0 contre le Japon. Dès le deuxième match, elles se reprennent en écrasant l'Equateur 10-1, mais le match suivant est une défaite 2-1 face au Cameroun. Elles finissent troisième de leur groupe, ce qui normalement devrait les éliminer de la coupe. Mais à cause d'un manque de groupe, il fallut avoir 4 équipes supplémentaires pour les 8^e de final. Alors, ils ont pris les 3^e de chaque groupe pour trouver les 4 meilleures par rapport aux points et aux buts accumulés durant les trois matchs précédents. Du coup, les Suissesses passent pour cette raison, en étant 3^e sur 6, avec 3 points et +7 buts en différence de buts encaissés et marqués. Mais elles perdent de peu (1-0) en 8^e de final face au pays organisateur, le Canada.

• Europe

La Suisse participe à une seule compétition d'Europe et c'est celle de 2017, la dernière qui s'est faite. Les Suissesses perdent leur premier match 1-0 contre l'Autriche. Ensuite, elles se confrontent à l'Islande qu'elles battent 2-1. Et elles finissent par un match nul de 1-1 contre la France. Donc elles ne passent pas le premier tour.

•Composition

Voici une composition de l'équipe Suisse. Pour parvenir à cette composition, j'ai regardé les compositions des trois derniers matchs de l'équipe et je suis arrivé à ce résultat. Deux joueuses ne sont pas loin de la retraite « 11. Dickenman et 1. Thalmann ». Pour succéder à ces postes, je vois bien Friedli Seraina ou Studer Nicole à la place de Thalmann, et Lehmann Alisha qui succéderait au poste de Dickenman, et comme capitaine Wälti Lia

1. Thalmann Gaëlle



9. Crnogorcevic A. – M.



14. Kiwic Rahel



22. Bühler Luana



5. Maritz Noelle



8. Tschopp Rahel



11. Dickenman Lara (C)



13. Wälti Lia



6. Reuteler Géraldine



10. Bachmann Ramona



19. Aigbogun Eseosa



21. Friedli Seraina



12. Studer Nicole



23. Lehmann Alisha



Conclusion

Pour conclure, je vois qu'il y a beaucoup de différences entre les femmes et les hommes dans le domaine du foot, notamment dans le domaine financier et médiatique. J'ai pu voir qu'une joueuse de foot était payée peu, comparé à un joueur. Mais, monsieur Späni m'a bien fait comprendre que le manque de médiatisation en était la cause et j'ai trouvé cette réponse très logique. Car, quand on voit des matches nationaux à la tv, il n'y a jamais des stades aussi impressionnants que ceux des compétitions masculines.

J'ai pu comprendre aussi comment les femmes se sont intégrées dans le football, en m'intéressant à l'Histoire. Elles ne sont pas arrivées très longtemps après les hommes, mais elles ont vraiment dû se débrouiller toutes seules pour pouvoir jouer, et parfois malgré des critiques fortes, comme le montrent les quelques citations que j'ai tirées de journaux. Mais malheureusement, à cette époque, les femmes avaient encore moins de place et de considération qu'aujourd'hui. Il leur a donc fallu se battre contre les préjugés et critiques des journalistes. Et heureusement, la loi sur la légalité des femmes aide le football féminin à être accepté dans la FIFA donc dans le centre du football. Au jour d'aujourd'hui, elles évoluent petit à petit mais à présent elles ne font qu'avancer et rien ne peut les arrêter.

Nous pouvons être fiers de notre équipe suisse féminine car elle est présente aux compétitions européennes ou mondiales. Même si les joueuses ne font pas des résultats incroyables, il y a du talent dans l'équipe.

Steven Chollet



PAGE SOUS-RIRE

Entre voisines :

Carmen es-tu malade ? Je te le demande car j'ai vu sortir un docteur de chez toi ce matin.
Ecoute, hier matin j'ai vu sortir un militaire de chez toi et c'est pas pour autant que tu es en guerre, pas vrai !!!

Une blonde demande à un serveur un sucre pour son café :

- Mais madame, je vous en ai déjà donné cinq !
- Oui je sais, mais ils ont tous fondu !

Pourquoi les blondes utilisent-elles du dentifrice pour laver les pulls ?

Parce qu'on leur a dit que le dentifrice rafraîchit la laine et renforce les mailles.

Une mère à sa fille :

- Les voisines disent que tu couches avec ton fiancé !

La fille :

- Les gens sont de mauvaises langues. Il suffit de coucher avec quelqu'un pour qu'aus-
sitôt on dise que c'est ton fiancé !





Le Tsalé
Tél. 021 948 07 00
Marielle Colliard



La Saletta
Tél. 079 332 23 86
Raoul Colliard

Produits du terroir du Pays de Fribourg

Etablissements fermés le lundi



Rte des Joncs 371 - 1619 LES PACCOTS
Tél. 021 948 71 23 - Fax 021 948 02 84
auberge@lacsdesjoncs.ch - www.lacsdesjoncs.ch

Une carte de saison pour vous séduire

Une nouvelle terrasse à découvrir

...et des chambres pour ne plus repartir !

Fermeture en avril et novembre
Grand parking

STIHL®



DENIS LIAUDAT
021 948 83 26

Vente | Réparation habits
Outils forestiers | Espaces verts

Route des Paccots, 1618 Châtel-Saint-Denis



LE BILLET DU MAÎTRE MENUISIER

Isolation phonique dans les chalets.

Il convient de ne pas confondre l'isolation phonique c'est-à-dire contre le bruit et l'isolation thermique c'est-à-dire contre la déperdition de chaleur.

L'isolation thermique concerne l'enveloppe du bâtiment et la séparation des locaux froids comme la cave de l'habitation. Je l'ai déjà traitée dans un précédent billet.

L'isolation phonique quant à elle a pour but de diminuer la transmission du bruit d'une pièce à l'autre dans l'habitation. Les principes physiques à prendre en compte ne sont tout simplement pas les mêmes.



Mix & Remix

Autrefois un plancher en sapin était cloué directement sur les solives et parfois la même planche faisait aussi office de plafond. Et les parois étaient souvent formées de lames de bois à double face prise dans une frise au sol et au plafond. Ces constructions d'une grande simplicité étaient à la fois économiques et d'une grande durabilité mais ne permettaient pas de dissimuler les tuyaux d'eau ou d'électricité et n'avaient qu'une très faible isolation phonique.

Le bruit peut se diviser selon sa source en deux catégories: les bruits d'impact (pas, chocs) et les bruits aériens (voix). La distinction n'est pas toujours facile car un bruit d'impact peut devenir un bruit aérien. Par exemple dans le cas d'un tambour, le bruit d'impact

sera absorbé par le corps du musicien mais évidemment pas le bruit aérien.

Dans tout les cas le bruit est une vibration qu'il faut couper. Le tout doit être pensé dans son ensemble: ce qui est simple dans la construction neuve est évidemment plus difficile dans la rénovation, et sauf dans le cas d'une rénovation lourde, il n'est pas possible de tout corriger.

Voici quelques principes de base d'usage courant:

- Un parquet flottant sur une couche absorbante ou collé avec une colle souple atténue les bruits de pas.

- Pour une cloison, prévoir un panneau (aggloméré ou fermacell) sur chaque face avec un châssis isolé intermédiaire. Une différence de matériaux et (ou) d'épaisseur améliore l'isolation phonique. Il est naturellement toujours possible de revêtir la paroi de bois.

- Il convient de toujours bourrer les caissons destinés aux écoulements avec de la laine minérale ou un autre isolant fibreux. Il existe également des feuilles bitumineuses auto-collantes qui diminuent la vibration du tuyau. Si vous souhaitez un caisson en bois naturel, un panneau aggloméré au-dessous améliorera grandement l'insonorisation.

- Attention aux prises électriques et aux interrupteurs, en faisant des trous dans la paroi, on facilite le passage du bruit.

Enfin, il convient de se poser la question de ce que l'on doit insonoriser et dans quels cas les moyens nécessaires à l'atténuation de la transmission du bruit sont disproportionnés.

Philippe Vial, Maître menuisier



celsa-charmettes

Un partenaire proche de chez vous

0800 321 521

- › Mazout de chauffage
- › Carburants
- › Lubrifiants

info@celsa-charmettes.ch

www.celsa-charmettes.ch



Tél 026 918 56 61 - Fax 026 918 67 61

Rte de la Rougève 46 - 1623 Semsales

www.boissonspilloud.ch



Boucherie Charcuterie Traiteur
BLANC SA

Grand Rue 64
1618 Châtel-St-Denis

021 948 73 77
chatel@boucherieblanc.ch





L'OFFICE DU TOURISME VOUS PROPOSE...

Marché de la mi-été des Paccots

Samedi 27 juillet 2019

Dans le cadre bucolique des Paccots, plus de septante artisans exposeront leurs produits de 9h à 16h. La traditionnelle soupe de chalet sera offerte par l'Office du Tourisme et des spécialités régionales seront proposées par La Confrérie des Verres Solidaires.

Fête Nationale

Jeudi 1er août 2019

L'Office du Tourisme et la Commune mettent tout en œuvre pour offrir aux habitants et hôtes de passage une belle soirée de fête nationale. L'événement se déroulera au stade du Lussy à Châtel-St-Denis, dès 19h.

La Nuit des Chauves-souris

Vendredi 23 août 2019

L'Office du Tourisme a le plaisir de vous inviter à célébrer la Nuit des Chauves-souris autour du cadre bucolique du Lac des Joncs aux Paccots. Vous pourrez faire plus ample connaissance avec cet étrange et mystérieux animal au travers de postes didactiques et ludiques animés par des biologistes passionnés.

Festi'Rando

Samedi 24 et dimanche 25 août 2019

9^e édition de Festi'Rando. Ce week-end consacré à la randonnée vous offrira un programme varié pour aborder la marche sous différents angles. L'Office du Tourisme vous donne rendez-vous aux Paccots pour apprécier les randonnées thématiques et les animations qu'elle mettra sur pied.

Roller Disco

Vendredi 30 août 2019

Petits et grands, sortez vos patins à roulettes et en piste pour une soirée de folie à la patinoire des Paccots ! Ambiance disco funk avec DJ « SeCtion 2 ». Pour encore plus de fun, venez déguiser et remportez le concours du meilleur déguisement ! Il est recommandé de vous venir de vos protections. Horaire : 19h à 23h. Tarifs : CHF 5.-



La Bénichon

de Châtel-St-Denis

Vendredi 18 au dimanche 20 octobre 2019

Fête traditionnelle populaire par excellence, la Bénichon de Châtel-St-Denis commémore la fin des récoltes, la descente des troupeaux de l'alpage, en bref le retour de l'hiver. Marché artisanal le samedi et grand cortège le dimanche. Menu de Bénichon, fête foraine et bars de la société de jeunesse durant tout le week-end.

Programme des animations estivales 2019

Matinée à l'Alpage - Les Paccots

Découvrez la fabrication du fromage d'alpage par une famille d'Armaillis au Chalet du Creux. Le petit-déjeuner composé de produits maison vous sera servi sur la terrasse avec une magnifique vue. Marche d'approche de 10 minutes.

Date & heure : 6 juillet, 8h à 11h30

Rendez-vous : Point Info des Paccots

Prix : CHF 12.-/adulte, CHF 8.-/enfant

(jusqu'à 12 ans ; en dessous de 6 ans gratuit)

La balade de l'herboriste : anecdotes et secrets - Les Paccots

Durant cet après-midi avec Laurianne Guinnard, technicienne en herboristerie, vous pourrez apprendre à connaître et à identifier toutes ces plantes et ces fleurs qui jalonnent nos promenades. Au travers d'anecdotes sur leurs diverses utilisations, elles vous deviendront plus familières. *Animation pour les enfants dès 12ans.*

Date & heure : 13 juillet, 9h à 12h

Rendez-vous : Point Info des Paccots

Prix : CHF 15.-/adulte, CHF 10.-/enfant





Lever du soleil gourmand - Les Paccots

Vivez une expérience unique avec Alain Peter, accompagnateur en montagne diplômé (ASAM). Soyez aux premières loges pour un lever de soleil au-dessus des Préalpes fribourgeoises. L'appétit creusé, vous pourrez déguster un savoureux petit déjeuner dans une buvette d'alpage. *Animation pour les enfants dès 14ans.*

Date & heure : 20 juillet, 4h15 à 10h | 17 août, 5h15 à 10h30

Rendez-vous : Point Info des Paccots

Prix : CHF 29.-/participant

La balade de l'herboriste : herbier gourmand - Les Paccots

Cette balade est une initiation à la découverte des plantes comestibles. En compagnie de Valérie Veron de Nanea Traiteur, vous découvrirez où elles poussent, quelles saveurs étonnantes elles peuvent avoir et dans quels plats les utiliser. Grâce à votre cueillette, vous confectionnerez un herbier gourmand que vous emporterez chez vous. *Animation pour les enfants dès 12ans.*

Date & heure : 3 août, 9h à 12h

Rendez-vous : Point Info des Paccots

Prix : CHF 15.-/adulte, CHF 10.-/enfant

La balade de l'herboriste : plantes guérisseuses - Les Paccots

Isabelle Seghin, de l'école « En pleine Nature », vous accompagnera, lors d'une balade, à la rencontre des plantes utiles de chez nous. Vous apprendrez à reconnaître et utiliser les herbes des bords des chemins pour faire face aux petits bobos de la vie quotidienne. *Animation pour les enfants dès 12ans.*

Dates et heures : 10 août, 9h à 12h

Rendez-vous : Point Info des Paccots

Prix : CHF 15.-/adulte, CHF 10.-/enfant

Infos supplémentaires & inscriptions

Office du Tourisme de Châtel-St-Denis

Les Paccots et la Région

Tél. 021 948 84 56 | www.les-paccots.ch



**De mi-octobre à mi-avril, location-vente
skis, snowboards, raquettes à neige, luge etc.**

Yves Büchler | 1619 Les Paccots | Tél 021 948 78 86 | Fax 021 948 03 32



Votre ramoneur

Claude Bach

Entreprise de ramonage

- Service de ramonage
- Contrôles de combustion
- Vérifications de cheminées

079 228 23 84

Garage Central

Gustave Tâche

Dépannage 24h sur 24



SUBARU

1618 Châtel-St-Denis

Tél 021 948 88 56 | M 079 679 60 40

gustave.tache@bluewin.ch

www.garagetache.ch



NEOFLAM

MAZOUT

**FAITES LE PLEIN D'ÉNERGIE
DEPUIS VOTRE CANAPÉ!**

**Commandez votre mazout en quelques
clics sur neoflam.ch!**

0800 63 63 52

COLOURING ENERGY

VARO 





Expertise

Administration PPE

Vente

Gérance & location d'immeubles

Promotion immobilière

Conseil



ans d'expérience

dans l'immobilier

Avenue de la Gare 26 ♦ 1618 Châtel-St-Denis

info@regiechatel.ch ♦ www.regiechatel.ch

Tél. 021 948 23 23

Editeur

Groupement des propriétaires
de chalets et appartements

Administration

Cendrine Chollet

Vice-président

Raymond Gonthier

Secrétariat

Joëlle Baudois

Comité de rédaction

Publicité - annonceurs

Cendrine Chollet

Gestion membres

Jacqueline Fluck

Comptabilité

Bruno Mengual

Banques - Poste

BCF Châtel-St-Denis

Raiffeisen Moléson

CCP: 17-351159-3

Poste Châtel-St-Denis

et Les Paccots

Adresse de correspondance

Batt. Ermitage 70

1619 Les Paccots

Service renseignements

Office du tourisme

Tél 021 948 84 56

ou 021 948 04 91